



# Bastia

CITÀ DI CULTURA

Domaine Public

Le 03 mars 2023

## ARRETE TEMPORAIRE N° 125/2023

Code Voie : 1009  
Boulevard Général Graziani

Le Maire de la ville de BASTIA,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2211-1 et L2213-1 à L2213-6-1

**Vu** le Code de la route,

**Considérant** la demande en date du 27/02/2023 de la société **CLEAN HOME** qui sollicite l'autorisation d'effectuer des travaux d'Aerogommage de plafond sis 45 boulevard Graziani.

### ARRETE

**Article 1** : Les prescriptions du présent arrêté entrent en application du **13/03/2023 à 07h00 au 14/03/2023 à 17h00**.

**Article 2** : Le stationnement est interdit sur une longueur de 10 ml (2 places) au droit du **sis 45 boulevard Général Graziani**. Seuls les véhicules du demandeur sont autorisés à stationner.

**Article 3** : Le stationnement des véhicules contrevenant aux prescriptions du présent arrêté est réputé gênant conformément à l'article R. 417- 10 du code de la route.

**Article 4** : La signalisation temporaire relative à cette réglementation sera mise en place par le demandeur, qui est et demeure, entièrement responsable de tous les incidents ou accident qui pourraient survenir du fait de son chantier.

**Article 5** : La présente autorisation est délivrée en contre partie du paiement par le pétitionnaire des droits prévus par la délibération du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2017 fixant les tarifs d'occupation du domaine public, soit une redevance d'un montant de **32,00 euros**.

**Article 6** : Monsieur le directeur général des services de la ville de Bastia, Monsieur le directeur Départemental de la sécurité publique de Haute-Corse, Madame la directrice de la police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif de Bastia peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



FACTURE n° 0230000300016

01/01/2023 -> 31/12/2023

Mairie de Bastia  
Avenue Pierre GIUDICELLI  
20410 Bastia Cedex  
Tel : 04.95.55.97.24

la Societe CLEAN HOME  
Lieu-dit Berbi Rosse  
20232 OLETTA

Facture du **06/03/2023**  
A régler avant le **31/03/2023**

Dénomination	Quantité*	P.Unitaire	P.Total
<b>Chantier</b> vehicule (jour/forfait) <small>Nombre de Jours 2,00 * Nombre de Vehicules 2,00 - Période : 13/03/2023 - 14/03/2023</small>	4,00	8,00	32,00
<b>Total (En Eur) :</b>			<b>32,00</b>

(\*) Quantite arrondie au centieme superieur

Talon à joindre au règlement

REDEVABLE : CLEAN HOME  
N° FACTURE : 0230000300016



DATE : 06/03/2023  
SOMME DUE: 32,00 €

Regisseur du Domaine Public  
Mairie de Bastia  
Avenue Pierre Giudicelli  
20410 BASTIA Cedex